

**Que la présence de la guerre pendant tout le Moyen Age se soit faite sentir avec constance et intensité, c'est là une de ces idées reçues l'on accepte un peu comme une vérité évidente. Un monde où les gens avaient des réactions frustes, violentes et cruelles, où la vie humaine ne comptait pas trop ; la coexistence d'une foule de petits pouvoirs qui pendant longtemps échappèrent au contrôle des autorités supérieures ; la prolifération des châteaux et des villes fortes ; la turbulence avide et anarchique des chevaliers couverts de fer ; après les grandes migrations conquérantes du Haut Moyen Age, la lutte souvent désordonnée contre les menaces extérieures (Normands, Sarrasins, Hongrois), puis l'expansion armée au détriment de Byzance, des mondes musulmans, des tribus païennes de l'Est européen, et encore les âpres conflits de la fin du Moyen Age dont la guerre de Cent ans est comme la forme la plus achevée. Autant d'images indissociables de l'idée que nous nous faisons du millénaire médiéval.**

### **UN MONDE VIOLENT ?**

Sans doute il n'est pas niable que le monde médiéval s'est édifié sur les ruines de l'Empire romain — cet Empire que contribuèrent à renverser, du moins dans sa moitié occidentale, les envahisseurs venus des forêts de Germanie et de la steppe eurasiatique. Le seul débat étant de savoir si les grandes invasions ont simplement mis à bas un édifice complètement vermoulu, ou si elles ont « *assassiné* » un organisme encore vigoureux, susceptible de survivre au prix d'un certain nombre d'adaptations. Incontestablement, des formes politiques majeures — la France, l'Angleterre — sont directement issues de la conquête. Descendons le cours des siècles : il est difficile de surestimer les conséquences, même à très longue portée, qu'eut la bataille de Hastings (1066) pour l'histoire des Iles Britanniques. Il se peut que les résultats définitifs des croisades furent négatifs, voire désastreux pour l'un et l'autre des protagonistes, ou au contraire insignifiants : il n'empêche qu'on ne saurait nier leur immense impact sur l'évolution des mentalités dans l'Occident chrétien, sur les formes de la « *révolution commerciale* » des XIe-XIIIe siècles et sur le devenir d'un grand nombre de puissances méditerranéennes. Dans l'Espagne chrétienne et musulmane, non seulement la géographie politique, mais encore les structures sociales furent puissamment modelées par le phénomène de la *reconquista*. Comment rendre compte de l'évolution du monde balkanique, jusqu'à nos jours, sans se référer, en premier lieu, à la poussée et à la conquête ottomanes ? Une série de victoires a permis la genèse de la Confédération Helvétique, tout comme une série de défaites a mis fin à la volonté des ducs de Bourgogne de faire surgir, dans les pays de l'Entre-deux, un Etat pleinement souverain aux dépens du royaume de France et de l'Empire. L'unité française s'est réalisée par la guerre tout autant que par les mariages, les héritages ou les achats. Même l'histoire d'organismes à vocation ouvertement économique comme Venise ou les villes hanséatiques s'explique en large partie par le facteur militaire, des guerres terrestres et surtout maritimes ayant permis ou en tout cas favorisé les activités commerciales de ces puissances.

Autrement dit, au Moyen Age, la guerre paraît si intimement liée à toute l'évolution qu'il peut

sembler assez illusoire de vouloir l'isoler en cherchant à déterminer son rôle propre dans le processus du changement historique. Et cela d'autant plus que le Moyen Age donne l'impression, jusqu'à un certain point, d'une nébuleuse aux contours indécis, d'un morceau de cire encore malléable, à la disposition des chefs de guerre et d'autres conquérants. Rien n'était figé. Les sentiments nationaux étaient embryonnaires. Les peuples passifs pouvaient passer d'une domination à l'autre au gré des initiatives gratuites de dirigeants apparemment maîtres du jeu.

Une telle appréciation peut être retenue, mais à condition d'admettre qu'elle s'applique de préférence à l'histoire des États, ou des structures politiques. Si l'on reconnaît que l'histoire du Moyen Age a aussi sa dimension économique, religieuse, culturelle, artistique, alors le rôle de la guerre apparaît moins évident, moins immédiat, et il vaut la peine de vouloir le préciser. Le Moyen Age a connu tout un processus de christianisation des sociétés, il a vu la naissance des paroisses rurales et la construction des cathédrales, l'émergence des universités et la multiplication des hôpitaux. Le Moyen Age, c'est aussi la fondation de villes neuves et de bastides, les grands défrichements, l'amour courtois, la renaissance urbaine, la diffusion du moulin à eau et l'apparition du moulin à vent, une certaine idée du mariage, de la famille, de la femme et de l'enfant, une organisation originale du travail des artisans, une autre façon de rendre la justice et même de gouverner, par la négociation et la consultation, une conception spécifique de la liberté et des libertés. Tous ces phénomènes, dont on pourrait allonger la liste, ont émergé, se sont manifestés ou épanouis en dehors, en deçà ou à côté de la guerre. Celle-ci n'aurait-elle fait qu'égratigner la surface des sociétés sans atteindre les racines de leur vie profonde et sans même bouleverser l'humus dont elles se nourrissaient ?

## **LES PETITES GUERRES**

Surtout à partir du moment où des sources un peu moins sèches permettent de serrer de plus près la réalité et d'avoir une vue des choses un peu moins schématique, on s'aperçoit que dans un grand nombre de régions une foule de conflits, déclenchés pour des motifs dérisoires et poursuivant des objectifs médiocres ou infimes, prirent la forme d'expéditions de quelques jours ou de quelques semaines, qui se traduisaient par une ou deux escarmouches, par le siège d'un château, par la mort d'une poignée de combattants et de non-combattants, par l'incendie d'une récolte, d'une grange ou d'un village, par quelques vignes ou arbres coupés, par un butin de quelques chevaux et de quelques prisonniers.

Ces campagnes de courte durée, prenant place de préférence à la belle saison, s'inscrivaient facilement à l'intérieur des quelques semaines de service de garde que les vassaux d'un seigneur devaient accomplir dans son château, ou des quarante jours de service militaire gratuit, voire des quelques jours seulement qu'étaient censées durer ces piètres razzias appelées dans les textes « chevauchées ». Pour un champ contesté, pour quelque offense faite à leur honneur, pour une entrave apportée à la circulation des hommes et des biens, deux barons se défiaient, de donjon à donjon, appelaient à la rescousse leurs chevaliers, leur famille, leurs amis, mobilisaient contre leur gré quelques manants et quelques bourgeois, puis, après avoir déployé leur force et fait montre de leur vaillance, satisfaits d'avoir rituellement accompli leur rôle de chef de guerre, ils faisaient la paix, et même la juraient, sur les saints Évangiles de

Dieu ou sur les reliques d'un sanctuaire voisin, quitte à reprendre leurs débats à la première occasion.

Ces engagements armés à petit rayon d'action et à courte haleine, que les textes du temps désignent parfois par l'expression « guerre guerréante » (nous dirions guérilla, ou petite guerre), les historiens du Moyen Age les ont en général qualifiés de guerres privées. Même si ce dernier terme n'a été que très rarement employé à l'époque, il reste que les contemporains eux-mêmes distinguaient assez nettement les conflits subalternes, en général décidés par des pouvoirs également subalternes — un seigneur châtelain, une ville, voire un simple chevalier —, des conflits généraux dûs à l'initiative des puissances publiques, détentrices, en raison du droit comme de la coutume, des attributs incontestés d'une quasi-souveraineté.

A l'époque féodale, la guerre privée mettait en jeu un petit nombre d'hommes se rattachant à une catégorie bien définie de la société : tous les laïcs qui prétendaient échapper au travail de la terre et qui étaient étrangers au monde de la marchandise et de l'artisanat. Les nobles et les chevaliers, comme le répètent bien des textes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles : disons les un, deux ou trois pour cent de la population (au maximum) qui, en raison de leur naissance ou de leurs talents, pouvaient vivre du revenu de leurs terres, disposer des loisirs et de l'équipement indispensables à l'apprentissage des armes, ou bien étaient entretenus par quelque « riche homme ». Le reste des gens — clercs et religieux, bourgeois et citadins, et surtout paysans aux obligations et au statut fort divers mais tous rassemblés par leur commune soumission aux seigneurs — était réputé se composer de désarmés (*inermes, imbelle vulgus*), troupeau non seulement hors d'état de se battre mais encore voué par définition aux tâches pacifiques et productives dont la société avait besoin pour fonctionner et, tout simplement, pour survivre.

Apparue en pleine lumière vers l'an mil, la conception tripartite de la société qui, avec des hauts et des bas, devait se perpétuer à travers le reste du Moyen Age et même bien au-delà, ne réservait-elle pas à la petite minorité des *milites*, ou *bellatores*, ou *pugnatores* l'office de la guerre, et, complémentaiement, celui de la justice ?

Et cependant la guerre privée, bien que passant en général à la surface des choses, représentait quand même une certaine gêne, dérangeait les existences quotidiennes et surtout, en raison des péchés qui s'y commettaient, risquait de provoquer la damnation de ceux qui y prenaient part. La bonne règle aurait certes voulu que cette poussière de menus conflits, de coups de main, de vengeances et de représailles entre deux individus, deux lignages, deux voisins, fût interdite par la puissance publique se posant en arbitre reconnu. La paix intérieure n'était-elle pas l'un des devoirs essentiels du prince, du roi ? Tel avait été l'idéal carolingien. Mais au Xe siècle, dans une grande partie de l'Occident et spécialement en France, cet idéal se traduisit de moins en moins aisément dans la pratique en même temps qu'une nouvelle répartition des pouvoirs se mettait en place : la féodalité.

## **LA PAIX DES CLERCS ET DES ROIS**

Témoin de la carence des responsables temporels, l'Église, dans certaines régions, se décida, à partir de la fin du Xe siècle, à s'engager résolument dans une grande campagne en faveur de

la paix. En un premier temps, elle se préoccupa de soustraire à la guerre et aux gens de guerre les lieux sacrés tels les monastères et les églises, les personnes protégées tels les clercs et les religieux, les femmes, les pèlerins, les marchands, les pauvres et les paysans, et de garantir leurs biens meubles et immeubles, y compris leur cheptel. Des serments furent prêtés, des excommunications fulminées. On vit même des milices rurales, bannière paroissiale en tête, s'en prendre par la force aux fauteurs de troubles. Dans un deuxième temps, la promulgation de la Trêve de Dieu prétendit imposer aux chevaliers une véritable abstinence de guerre à certains jours de la semaine et à certaines périodes de l'année, parallèle à l'abstinence de viande et à l'abstinence sexuelle que l'Église, en des jours et en des périodes identiques, imposait à l'ensemble des fidèles.

Dans quelques pays toutefois, l'autorité publique était demeurée suffisamment présente pour rendre superflue l'intervention de l'Église. Ainsi, dans le duché de Normandie et dans le royaume d'Angleterre. Même en France, à partir du milieu du XIIe siècle, la monarchie finit par reprendre les choses en main et fut en mesure de promulguer sa propre paix, valable en principe à travers toute l'étendue du royaume. Un siècle plus tard, la célèbre condamnation des guerres privées par Louis IX marqua une nouvelle étape. Sans doute ne s'agissait-il pas encore de supprimer l'institution, trop enracinée dans les mœurs, trop ancrée dans les mentalités nobiliaires, mais de rendre plus facile le recours à l'arbitrage et à la justice. Même aux pires moments de la guerre de Cent ans, la monarchie française ne renonça pas à ces principes, et il vint un temps, au XVe siècle, où s'imposa, en tout cas sur le plan théorique, l'idée que, dans le royaume, le roi seul pouvait légitimement « mouvoir guerre », tout autre recours à la force armée devant être réputé un acte de banditisme ou une rébellion politique dont les auteurs étaient automatiquement punissables du crime de lèse-majesté.

En retard par rapport à l'Angleterre, la France était, dans ce domaine, plutôt en avance par rapport à d'autres pays. C'est ce que constate Philippe de Commines, dans ses Mémoires, à l'extrême fin du XVe siècle :

*« Et pour parler d'Allemagne en général, il y a tant de fortes places et tant de gens enclins à mal faire et à piller et à dérober et qui usent de force les uns contre les autres à la moindre occasion que c'est une chose extraordinaire. Car un homme qui n'aura que lui et son valet défiera une grosse cité et un duc pour mieux pouvoir piller, avec l'aide de quelque petit château sur son rocher où il se sera retiré, lui et vingt ou trente hommes à cheval » (1).*

Un demi-siècle plus tôt, Gilles le Bouvier, dit le Héraut Berry, visitant la Lorraine, constatait le même phénomène : *« Les nobles de ce pays sont gens de guerre et d'étrange querelle contre leurs voisins, et pour peu de chose ils mènent guerre les uns aux autres. Et le plus fort de leur guerre consiste à prendre, et ils s'assemblent et s'arrangent, et pour un rien recommencent la guerre » (2).*

Par leur caractère subalterne et répétitif, ces chétifs conflits que l'on peut englober sous le terme de « guerres privées » encore que d'authentiques « guerres publiques » n'aient pas connu de dimensions bien supérieures et qu'inversement certaines guerres privées suscitèrent chez les protagonistes un acharnement extraordinaire, ne purent être véritablement cause de changement. Autant vaudrait dire que la chasse fut cause de changement, ou bien les grands tournois du XIIIe siècle, qui venaient précisément combler un vide, entre deux guerres.

L'important ici est moins d'étudier les conséquences — certes fâcheuses — de ces entreprises indéfiniment renouvelées que de bien comprendre les raisons qui leur ont permis de se manifester puis qui les contraignirent à disparaître d'une bonne partie de l'espace politique occidental.

Ce qui est probablement en cause au départ, c'est l'idée qu'on se faisait de l'implantation des nouveaux venus dans le territoire jadis occupé par la Romanité. Le roi barbare, en dépit des racines religieuses de son pouvoir, était considéré primordialement comme un chef de guerre associé à des compagnons d'armes. Ceux-ci se prétendaient — les deux termes furent longtemps interchangeables — à la fois nobles et libres. Or l'une des formes de la liberté, au sens plein du terme, était précisément une indépendance presque totale à l'égard de toute espèce d'autorité. Les nobles se voulaient libres, en particulier, de recourir à la violence, de se venger, de faire la guerre pour leur propre compte.

Sans doute dès l'époque mérovingienne les rois auraient préféré un autre système de gouvernement, s'appuyant sur les principes étatiques majestueusement déployés à l'apogée de l'Empire romain. Mais ils ne purent réaliser leurs ambitions. Les Carolingiens — une famille noble parmi d'autres qui réussit à évincer l'ancienne dynastie — s'efforcèrent à leur tour de regrouper autour d'eux les représentants de l'aristocratie, de les intégrer dans une construction centralisée destinée à faire de cette aristocratie une noblesse d'Empire. La tentative échoua assez rapidement, et durant le premier âge féodal — Xe-XIe siècles — les nobles accentuèrent un peu partout, selon des modalités évidemment fort variables, leurs prétentions à une liberté quasi souveraine.

Puis le pouvoir royal, efficacement soutenu par l'Église, sut s'imposer en tant que garant suprême de la justice et de la paix. Les idées romaines retrouvèrent une certaine vigueur. L'intervention de nouvelles forces socio-économiques (les villes) joua dans le même sens. Le résultat fut que, dans une partie de l'Occident, la noblesse dut renoncer, bon gré mal gré, à ses prérogatives « féodales » et accepter de se mettre au service du prince, moyennant la reconnaissance d'un statut privilégié et la distribution libérale d'un certain nombre d'avantages matériels et honorifiques.

## TEMPS DES BANDITS, TEMPS DES SOLDATS

Ainsi tout un pan de la guerre médiévale se traduit longtemps par une activité somme toute assez proche de ce que nous considérerions comme un banditisme de droit commun. Ce banditisme n'était pas dénué de conséquences pratiques, ne serait-ce que parce qu'il fallait s'en protéger, comme aujourd'hui on s'efforce à grands frais de réduire les accidents de la circulation ou d'arrêter la montée de l'insécurité. Toute éclipse de l'autorité se traduisait par sa recrudescence, et c'est ce que fait comprendre le Héraut Berry à propos du comportement des nobles lorrains : « *C'est par défaut de justice* » (3). De même, un peu plus au Nord, pour les pays d'Ardenne et de Luxembourg : « *Les nobles de ce pays sont gens de guerre, qui ne demandent qu'à se quereller avec leurs voisins. Ils commencent la guerre pour peu de chose, cela parce qu'il y a longtemps qu'ils n'ont d'autre seigneur que l'Empereur, lequel ne s'est pas tenu au pays* » (4).

Certaines régions, aux limites de deux dominations, favorisaient l'éclosion des violences : le *border* écossais, les marches galloises, et, naturellement, dans la péninsule ibérique, la frontière mouvante entre chrétienté et Islam.

Ce n'est là, cependant, qu'un aspect du problème. N'oublions pas en effet qu'au moins à partir du XIIe siècle le contrôle de la société nobiliaire fut suffisamment avancé pour que des espaces de sécurité aient pu se mettre en place et prolonger leur existence pendant un laps de temps suffisamment long. A l'intérieur de ces limites spatio-temporelles, les populations purent respirer, durablement. Garanties par les sauf-conduits des princes territoriaux, les caravanes de marchands circulèrent de foire en foire, sans encombre. Bien des villes ne se souciaient plus d'entretenir leurs murailles, a fortiori de les agrandir. Des faubourgs ouverts proliférèrent aux portes des cités. Il ne fut plus question de guet ni de garde pour les habitants. Dans le plat-pays, les granges et les étables étaient en sûreté. Au XIIIe siècle, des hôpitaux, des couvents appartenant aux nouveaux ordres mendiants purent s'élever sans risque au-delà des enceintes urbaines. Des populations entières oublièrent tout à fait la pratique des armes. Bien des nobles même n'eurent plus l'occasion ni le goût de faire la guerre. En 1346, pour l'inciter à envahir la Normandie, un grand seigneur du pays, Geoffroi d'Harcourt, qui avait trahi la cause de Philippe de Valois, promit au roi d'Angleterre Edouard III une conquête facile et fructueuse.

« Sire, lui fait dire Froissart, *le pays de Normandie est l'un des plus gras du monde. Et je vous promets sur ma tête que si vous arrivez là vous prendrez terre comme vous voulez. Nul jamais ne se portera contre vous durablement, car ce sont gens en Normandie qui jamais ne furent armés ... Et vous trouverez en Normandie de grosses villes qui ne sont point fermées, où vos gens auront si grand profit qu'ils en vaudront mieux pendant vingt ans* ».

L'expérience ne devait pas démentir la promesse. Les Anglais trouvèrent « *le pays si plantureux et si garni de tous vivres qu'ils n'avaient à se soucier d'aucun ravitaillement en dehors du vin ... Il n'y avait rien d'extraordinaire à ce que ceux du pays fussent effrayés et frappés de stupeur car ils n'avaient jamais vu d'hommes d'armes et ne savaient ce qu'étaient la guerre ni la bataille. Ils fuyaient devant les Anglais sitôt qu'ils en entendaient parler et laissaient leurs maisons et leurs granges toutes pleines car ils ignoraient et l'art et la manière de sauver et de garder leurs biens* » (5).

L'établissement d'une vraie paix dans un certain nombre de pays et de régions amena du même coup les esprits à mieux saisir la signification de l'état de guerre. Comme le dit Philippe de Beaumanoir à la fin du XIIIe siècle : il est « *deux manières de temps : le temps de paix et le temps de guerre* » (6). Mieux circonscrite, à la fois dans sa pratique et dans l'imaginaire collectif, la guerre eut tendance à changer de visage. Elle ne fut plus nécessairement ce phénomène diffus, cette irritation plus ou moins permanente dont devait s'accommoder le corps social, mais une rupture avec le cours normal des choses, une transgression d'un certain ordre établi.

D'autant que durant le second Moyen Age, en raison de l'accroissement du nombre des hommes et donc du nombre des citoyens, des sujets, des vassaux, des dépendants auxquels il était possible de demander une contribution de caractère militaire, en raison des droits grandissants que les États s'estimèrent en mesure d'exercer, en raison de l'extension de leur zone de domination, et aussi en raison de la course aux armements dans laquelle à plusieurs

reprises ces mêmes États se trouvèrent engagés, la guerre changea d'objectifs et plus encore de dimensions. Ou plutôt, à côté de la survivance de démonstrations militaires périphériques, légères, voire symboliques, on assista à l'irruption de conflits majeurs mettant en jeu à la limite, parfois pour très longtemps, l'ensemble des ressources des gouvernements et des sociétés dont ils étaient les maîtres. Ne parlons pas, naturellement, de guerre totale — encore qu'à toutes les époques du Moyen Age une mobilisation résolue des moyens de défense ait pu intervenir, par exemple à l'intérieur d'une ville assiégée luttant pour sa survie — mais il semble qu'au moins l'idée n'ait pas été tout à fait étrangère aux responsables. Le conflit entre Plantagenêts et Capétiens, au tournant des XIIe et XIIIe siècles, fit déjà monter les enchères. Un peu plus tard, Frédéric II Hohenstaufen, maître du royaume de Sicile, jeta dans la balance des forces importantes en vue de réaliser ses objectifs aussi ambitieux qu'utopiques. A la fin du XIIIe siècle, Édouard 1er, roi d'Angleterre, mit à profit les ressources de son royaume, sur une grande échelle, lors de la conquête du Pays de Galles, de ses campagnes contre l'Écosse et de la guerre navale et terrestre qui l'opposa un temps à Philippe le Bel. De façon encore plus marquée, les forces en présence au début de la guerre de Cent ans, dans les années 1340, sont relativement impressionnantes, à l'échelle de deux monarchies sûres d'elles-mêmes, désireuses l'une comme l'autre de frapper un grand coup, à la tête de pays peuplés et même prospères et en mesure de s'appuyer sur une opinion publique qui, dans l'illusion des débuts, n'était nullement désireuse de contrecarrer les desseins de ses gouvernants. Dernier exemple : à la fin de son règne, Louis XI opéra un tour de vis fiscal à peu près sans précédent, d'où l'entretien à longueur de mois ou même d'année d'une armée de 40.000 à 50.000 combattants, ce qui, dans le contexte économique du temps et compte tenu d'un nombre de sujets réels ne s'élevant qu'à 7 ou 8 millions, constituait une performance tout à fait remarquable en son genre. Même Henri II, au plus fort du conflit avec les Habsbourgs, ne dépassa pas ce niveau, en proportion effectifs/nombre de sujets, ou budget de la guerre/richeesse nationale. Il faut attendre la monarchie absolue de Louis XIV pour constater un degré supplémentaire dans la course aux armements.

Menées avec des effectifs plus considérables réunis pour plus longtemps, des guerres nécessitèrent plus d'argent, plus de vivres, plus de munitions. Elles entraînèrent, d'autre part, d'autant plus de ravages que les chefs furent moins en mesure, ou moins désireux, de tenir en main leurs troupes, et même prescrivirent en de multiples circonstances la destruction systématique des biens de l'adversaire en vue de l'amener à se soumettre. Parmi bien des exemples possibles, citons le conseil adressé en 1435 au gouvernement anglais par sir John Fastolf en vue de la reprise de la guerre à l'encontre de la France et de la Bourgogne, qui venaient de se réconcilier : que le corps expéditionnaire *« commence à faire campagne le premier jour de juin, jusqu'au premier jour de novembre continuellement, après avoir en premier lieu débarqué à Calais ou au Crotoy, ou bien encore une partie à Calais et l'autre au Crotoy, comme il sera jugé expédient. Et qu'ainsi il poursuive son chemin à travers l'Artois et la Picardie, le Vermandois, le Laonnois, la Champagne et la Bourgogne, en brûlant et en détruisant toute la terre au fur et à mesure de sa progression, aussi bien maisons, blés, vignes que tous arbres portant fruit dont on puisse se nourrir et en détruisant tout le bétail qui ne pourra pas être emporté » (7).*

De même en 1477, Louis XI, pour réduire Valenciennes et Douai, fit venir de la région parisienne, du Soissonnais, du Vermandois, du Beauvaisis et du Valois, plusieurs milliers de

faucheurs qui, sous la conduite, d'ailleurs réticente, du Grand maître de France Antoine de Chabannes, fauchèrent les blés trois jours de suite dans un rayon de plusieurs lieues autour des villes récalcitrantes. Le « Bourguignon » Jean Molinet devait dénoncer ce « *cruel exploit* » en insérant dans sa chronique une sorte de court poème en prose qui curieusement déplore davantage l'offense faite à la nature que les dommages causés aux hommes :

*« O sempiternelle opprobre à maison tant sainte et renommée, roi régnant, rude et dévoyé, quel hideux forfait tu as fait !*

*Tu te combats aux champs des pastoureux méchants et aux grains des oiseaux qui nous donnent leurs chants !*

*Néron fit brûler les maisons où se tenaient les Romains, et tu fais couper les moissons qui soutenaient les humains.*

*Le roi de Ninive fit jeûner les bêtes par pureté de dévotion, et tu les fais jeûner par pauvreté de dérision.*

*Les bêtes muettes, maigres et sèches, de qui tu as mis en ruine la provision annuelle, nous regardent en pitié en faisant signe de demande, et nous ne savons que donner.*

*O vous, les petits oiselets du ciel, qui visitiez nos champs en nos saisons et nous réjouissiez le coeur de vos harmonieuses noises, cherchez d'autres contrées, quittez maintenant nos labourages, car le roi des faucheurs de France nous a fait pire que les orages » (8).*

## **LES TEMPS HEUREUX DE L'AVANT-GUERRE**

Au XVe siècle plus encore qu'au XIVe, toute une littérature, sans doute répétitive mais exprimant aussi des sentiments très forts et très répandus, dénonça à l'envi les maux inépuisables de la guerre, pour mieux exalter, en contrepartie, les bienfaits infinis de la paix. Philippe de Mézières, dans sa lettre au roi d'Angleterre Richard II, oppose terme à terme le paysage du jardin de guerre au paysage du jardin de paix. Jean Gerson, dans un sermon à Charles VI, exprime l'idée que ce n'est pas le roi guerrier, même victorieux, mais le roi pacifique qui s'assure la soumission de ses sujets :

*« Souverain roi des chrétiens, roi sacerdotal, souverainement et divinement consacré ... pensez, pensez que plus bel héritage, pensez que plus riche trésor vous ne pouvez laisser à monseigneur le dauphin et à vos autres enfants que paix. Et c'est un très périlleux héritage que guerre. Considérez que par nulle autre chose vous n'aurez mieux l'amour de votre bon peuple dévôt et obéissant que par cette paix » (9).*

Georges Chastellain n'est pas en reste lorsqu'il rappelle à son tour que « *paix est la dernière attente de Félicité ; c'est l'exultation souveraine des anges, c'est le soulagement et la consolation des hommes, c'est le repos de la terre, la seule envie de Fortune et qui seule tient en être et en vertu la construction de l'œuvre divine* » (10). On ne s'étonnera pas du même coup qu'à la fin du Moyen Age en tout cas les gens aient naturellement distingué, dans leur

esprit comme dans leurs souvenirs, les temps heureux de l'avant-guerre des temps calamiteux qu'ils devaient supporter. Évoquant la période d'avant la guerre de Cent ans, qui avait été aussi le temps de sa jeunesse, Philippe de Mézières écrit en 1389 : « *Et le royaume était alors en paix, riche et plein comme un œuf* » (11). De même, après 1444 (trêves conclues à Tours entre la France et l'Angleterre) et surtout après 1453 (conquête de la Guyenne par Charles VII), une atmosphère d'« *après-guerre* » se répandit dans le pays, comme si l'on avait été sûr que le cauchemar s'était définitivement dissipé.

Au total, non sans nuances, les études que depuis un demi-siècle les historiens ont menées, avec un souci quantitatif grandissant, sur l'économie et la société françaises des XIVe-XVe siècles, sont venues confirmer au niveau de la réalité la plus concrète l'impression transmise par les écrits des contemporains : à côté d'autres fléaux comme la peste, la guerre de Cent ans provoqua un traumatisme majeur, elle entraîna les famines et les meurtres, les incendies et les désolations, elle perturba l'équilibre des sociétés et des pouvoirs, elle anéantit des développements artistiques et culturels prometteurs, elle engendra les séditions et les commotions, elle influa, directement ou indirectement, sur la mortalité et sur la natalité. Des villes et des villages se vidèrent de leur substance humaine, des campagnes furent envahies par les friches, le grand commerce emprunta d'autres routes, des familles par milliers disparurent dans la tourmente, emportées dans l'immense brassage des populations. Il est vrai que des circonstances purent favoriser quelques zones : les Etats bourguignons et le duché de Bretagne, au XVe siècle, profitèrent dans une certaine mesure du désarroi où était alors plongé le cœur de la France royale. Même là il y eut des gagnants, au moins relatifs, comme Poitiers, Tours et Bourges, qui purent bénéficier de leur accession temporaire au rang de capitales politiques.

On est donc bien en présence d'un conflit massif quoique multiforme, pérenne quoique coupé de répit. Longtemps encore les populations devaient se souvenir des « *grandes guerres contre les Anglais* ». Ne peut-on, dès lors, conclure qu'en l'occurrence la guerre ne fut pas un phénomène épidermique mais que, bouleversant de fond en comble le « *jardin de France* », elle fut la source des changements les plus importants ?

### **LES EFFETS DU DUEL AVEC « L'ADVERSAIRE D'ANGLETERRE »**

Prenons garde, malgré tout. Car les effets de la guerre de Cent ans furent à l'évidence essentiellement négatifs : patrimoines mobiliers et immobiliers ruinés, dissipés, pertes en vies humaines, chute des rendements et des revenus, instabilité monétaire, etc. Tout cela se traduisant par une longue phase d'appauvrissement presque général, même pour les milieux traditionnellement prospères comme la moyenne noblesse ou le moyen clergé. Mais une fois la tourmente passée, l'idéal, au moins inconsciemment, fut de retrouver le rythme immémorial des travaux et des jours, de remettre en place les usages et les structures un temps bousculés, voire anéantis. Pour une bonne part, la reconstruction de la France se fit « *à l'identique* », comme le suggèrent plusieurs études récentes, qui mettent l'accent sur la continuité du développement historique, de Philippe le Bel à François Ier. La restauration agricole et urbaine (tel historien de langue anglaise parle de *recovery*) fut une récupération, la guerre de Cent ans fut moins une coupure qu'une éclipse.

Peut-être faudrait-il formuler la question en ces termes : à supposer que, du milieu du XIV<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'espace français n'ait pas connu un conflit d'une telle intensité, mettant en jeu en quelque sorte son identité, mais ait été seulement affecté, comme après tout un certain nombre de pays et de régions d'Occident à la même époque, par des guerres plus modestes, ou encore à supposer que l'instrument militaire français ait su maintenir l'adversaire à distance, en quoi la France de l'après-guerre de Cent ans aurait-elle été différente de ce qu'elle fut réellement ? Car ce qui frappe c'est qu'à bien des égards cette France si violemment atteinte a connu une évolution pas tellement éloignée de celle qu'ont connues des entités politiques beaucoup plus à l'abri. En proportion, il n'est pas évident, par exemple, que la France de 1340 à 1460 se soit sensiblement plus dépeuplée que l'Angleterre alors pourtant que ce dernier pays, pratiquement durant toute la période envisagée, fut presque complètement à l'abri des ravages de la guerre. Avançons donc — prudemment — les quelques propositions suivantes : sans la guerre de Cent ans, les structures de l'État en France se seraient moins vigoureusement développées. Ce n'est pas par hasard si la monarchie des Valois, sous la pression de la nécessité, parvint à faire accepter de ses sujets un système fiscal et militaire parmi les plus rigoureux d'Occident. Le modèle monarchique français, de Charles VII à Charles IX, est le fruit de la guerre de Cent ans. On peut de même admettre que cette dernière contribua puissamment à définir la place de la noblesse dans la société politique. Les villes, confrontées à d'énormes problèmes de sécurité, prirent largement conscience d'elles-mêmes, dans leurs institutions comme dans leurs mentalités, entre 1350 et 1450. Peut-être semblable phénomène s'est-il produit pour les paroisses rurales : il fallait bien une communauté paysanne forte pour répartir la taille royale, organiser la protection des biens, désigner le franc-archer qu'on enverrait à l'armée. Ajoutons naturellement l'essor du sentiment national que le long duel avec « *l'adversaire d'Angleterre* » ne put que favoriser, durablement.

La guerre, élément déterminant dans les évolutions et les mutations que connut le Moyen Age occidental. Admettons-le volontiers, mais en n'ayant garde d'imaginer ce qui se serait passé si le temps des cathédrales avait été cette vaste plage de paix durable que furent, dit-on, l'Empire romain au siècle des Antonins et l'empire du Milieu sous la dynastie des Han.

N'oublions pas non plus que notre Moyen Age fut loin d'ignorer les bienfaits de la paix et qu'on y assista à diverses reprises à un encadrement assez strict de la violence publique.

La guerre, phénomène social, ne peut être séparée du contexte où elle surgit et où elle agit. Elle ne saurait être réduite à un simple accident de l'histoire. Sa présence aussi doit être expliquée. Car aux changements provoqués par la guerre au sein des sociétés répondent les changements introduits par les sociétés — et leur devenir — sur les figures de la guerre.

## Philippe CONTAMINE

---

1. Philippe de Commines, *Mémoires*, éd. J. Calmette et G. Durville, Paris, Les Belles lettres, 1925, tome 2, p. 210.

2. Gilles le Bouvier dit Berry, *Le livre de la description des pays*, éd. E.T. Hamy, Paris, 1908. Voir aussi P. Contamine, *La guerre au Moyen Age*, Paris, PUF, 1980, p. 239.

**3.** Gilles le Bouvier, op. cit.

**4.** *Ibid.*

**5.** J. Froissart, *Chroniques*, éd. S. Luce, Paris, Société de l'histoire de France, 1862, tome 5, p. 131 et 139.

**6.** Cité par P. Contamine, *Guerre, Etat et société. Etudes sur les armées des rois de France (1337-1494)*, Paris, La Haye, Mouton, 1972, p. 5.

**7.** Cité par C. T. Allmand, *Society at war. The experience of England and France during the Hundred Years War*, Edimbourg, Oliver and Boyd, 1973, p. 35.

**8.** Jean Molinet, *Chroniques*, éd. G. Doutrepoint et O. Jodogne, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1935, tome 1, p. 220.

**9.** Cité par J. Krynen, *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Age (1380-1440)*. Etude de la littérature politique du temps, Paris, A et J. Picard, 1981, p. 181, n. 471,

**10.** Cité par J.-C. Delclos, *Le témoignage de Georges Chastellain, historiographe de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire*, Genève, Droz, 1980, p. 356.

**11.** Cité par N. Iorga, *Philippe de Mézières, 1327-1405*, Londres, Variorum Reprints, 1973, p. 21.